

## Contribuer au CREAI-ORS Occitanie, c'est :

### **Soutenir son engagement et son indépendance,**

- Dans son implication sur l'évolution des politiques publiques et des pratiques,
- Dans l'animation du secteur,
- Au service des personnes en situation de vulnérabilité.



#### ■ Animation de groupes régionaux de travail inter-secteurs.

#### ■ Organisation de journées régionales thématiques.

#### ■ Documentation

- Mise à disposition de la littérature scientifique et technique.

#### ■ Gestion du site internet

- Informations utiles aux acteurs régionaux.
- Annuaire des structures sociales et médicosociales de la région.
- Offres et demandes d'emploi.
- Etudes et publications du CREAI-ORS Occitanie.

#### ■ Participation aux réseaux régionaux et nationaux.



### **Bénéficiaire de services préférentiels**

#### ■ Gratuité de la participation aux journées régionales thématiques (pour 2 professionnels de l'établissement ou du service).

#### ■ Temps de réflexion et d'échanges dédiés aux contributeurs.

#### ■ Tarif préférentiel pour les accompagnements et les formations (1 050 € / journée au lieu de 1 200 € / journée).

#### ■ Tarif préférentiel pour la licence « ARSENE », logiciel d'Evaluation interne et démarche qualité (550 € au lieu de 900 €).

#### ■ Tarif préférentiel pour la publication d'offres d'emplois (40 € au lieu de 100 € pour les adhérents ou 200 € pour les non-adhérents).

#### ■ Réception gratuite des supports d'informations et de veille « Le Pélican » et « Infos-doc ».

